

Françoise ROURE
Candidate
8^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine
Jean LEVAIN
Suppléant

Groupe SNL Chaville 92370
Snl.chaville@gmail.com

Meudon, le 28 mai 2017

Monsieur le Président,

Votre message du 21 mai relatif aux problèmes de mal-logement en Ile-de-France a bien sûr retenu toute notre attention et rejoint bien sûr nos propres préoccupations et actions. **Nous avons d'ailleurs eu le plaisir de coopérer à l'action méritoire de SNL** par exemple lors de la mise en place d'un logement au droit du pont S.N.C.F du Pavé des Gardes à l'époque de la mairie d'Union à Chaville.

Comme vous le savez et à la différence d'autres candidats, **nous vivons depuis longtemps dans cette partie des Hauts-de-Seine et dans cette circonscription que nous connaissons bien**. J'ai pour ma part conduit le groupe d'opposition dans la communauté Arc-de-Seine, cofondée par mon suppléant avec ses collègues centristes et préfigurant GPSO.

Jean LEVAIN, en tant que maire, a pendant quelques années présidé la Commission Logement de l'AMIF (Association des maires d'Ile-de-France) et a tiré de sa double expérience un livre, co-écrit avec Jean-René FONTAINE (ancien élu LR et personnalité du monde HLM) : « **Logement Aidé en France : comprendre pour décider** » chez L' Harmattan, éditeur.

Je n'entrerai donc pas dans le détail des réformes à mener pour que le l'administration de la fonction logement dans notre société fonctionne mieux. **Qu'il me suffise de dire qu'il paraît difficile d'en rester là et de considérer que tout a été dit, quand un budget national qui avoisine 50 milliards d'euros se révèle, année après année, incapable d'améliorer une situation que vous ne connaissez que trop**. Je vous invite donc à consulter l'ouvrage susdit, que Jean se fera un plaisir de vous offrir.

Retenons-en simplement un principe qui nous paraît essentiel, celui **d'un taux d'effort qui soit le même pour tous** et qui permettrait normalement d'assurer un peuplement plus adapté aux besoins du parc HLM. Il paraît également utile d'envisager que le mouvement HLM se sente davantage concerné par le sort des populations touchées de façon structurelle par le mal-logement, par exemple en apportant une aide directe aux efforts de vos Associations.

Par ailleurs nous faisons partie des élus qui pensent que les candidats doivent documenter leurs propositions par un minimum de références et de réalisations et non se contenter d'articuler des promesses certes sympathiques mais qui s'effilochent souvent comme la situation actuelle, que vous ne décrivez que trop bien, le montre bien.

Dans notre cas, elles sont effectives car lors des deux mandatures de la municipalité d'union citoyenne (AGIR) et de gauche à Chaville, il été possible

- de ramener Chaville dans les ratios de la loi SRU grâce à **un programme diversifié de construction incluant du PLAI**
- d'entreprendre des projets de très bonne qualité architecturale y compris pour des besoins spécifiques (Jeunes travailleurs, Handicapés)
- d'adhérer aux fonds départementaux (FSL)
- de mettre en place une charte communale du logement assurant un minimum de transparence pour les attributions
- de créer des logements passerelle
- de lancer un programme de récupération des biens vacants sans maître afin d'en tirer une ressource pour l'attribution aux associations comme SNL

De nombreuses réalisations ont été également menées dans les domaines de **l'accompagnement des familles, entre autres la mise sur pied d'un CCAS entretemps bien négligé voire moribond**. J'arrêterai là cette énumération pour éviter d'être fastidieuse et j'y ajouterai simplement notre action commune exercée au sein d'Arc-de-Seine/GPSO pour que notre communauté d'agglomération fasse également le maximum pour répondre le mieux possible aux nécessités que vous évoquez.

Quant aux propositions que vous énoncez, voici nos positions (résumées donc schématisées car certains sujets nécessiteraient un débat forcément plus vaste).

1. Développement du parc PLAI : **nous sommes d'accord** et ne voyons d'ailleurs pas la nécessité, comme il est développé dans l'ouvrage ci-dessus évoqué, de maintenir indéfiniment l'existence de trois catégories de logement aidé ce qui a nécessairement pour conséquence le désir de la part des gros bailleurs de développer le pourcentage de logements les moins économiques...pour les locataires
2. Réajuster l'APL : **pourquoi pas ?** mais il est assez paradoxal de consacrer des moyens financiers supplémentaires visant à compenser financièrement une politique qui relève davantage de l'USH que de l'intérêt générale tel qu'il doit être défendu par l'Etat. C'est pourquoi **une contribution directe** prélevée sur le retour des opérations PLS ou libres des bailleurs nous paraîtrait logique.
3. **Nous sommes tout-à-fait d'accord**. La « priorisation » trop souvent théorique des logements donne lieu à des effets pervers redoutables. Mais tant que le fonctionnement du système reposera sur le maintien indéfini dans les lieux de personnes ayant considérablement optimisé leur revenu et/ou diminué leurs besoins de logement après parfois des dizaines d'années, le taux de rotation du parc restera nécessairement faible. Ici aussi, il faudra bien enfin arbitrer entre les intérêts corporatifs, qui laissent le secteur associatif porter le gros des situations d'urgence et l'intérêt général.
4. Cette mesure, si elle est gérée à bon escient, peut être très utile. On n'a toutefois aucun intérêt, dans une économie libérale dont se revendiquent la plupart des candidats, à diminuer excessivement la propension des propriétaires privés à construire des logements économiques sans quoi le taux de rotation du parc aidé risque de baisser davantage encore, alors que l'économie générale du système est clairement à revoir, d'où notre proposition d'un taux d'effort unique, solution démocratique et de bon sens.

Quant aux subventions publiques, nous sommes ici aussi d'accord, dans le cadre d'une évaluation indépendante des politiques publiques ou déléguées du Logement qui mettrait en valeur la performance des associations telles que la vôtre pour un but réellement social.

A l'arrivée, il me paraît juste, une fois de plus, de **juger notre motivation sur des actes plutôt que sur la richesse des promesses**. J'évoquerai pourtant ici quelques pistes que je suivrai pour améliorer les choses si vous voulez bien me faire confiance avec la majorité des électeurs.

La première est, en créant **l'Association La Huitième Citoyenne**, à laquelle peuvent adhérer aussi bien des personnes morales que physiques, de mettre en place un outil citoyen coordonné portant avec force les besoins que vous avez-vous-mêmes définis et dialogue en permanence avec une élue vivant dans la circonscription.

La seconde consiste à **porter à l'Assemblée les propositions essentielles définies dans l'ouvrage évoqué ci-avant** et qui je le rappelle est cosigné par une personnalité d'une sensibilité politique différente de la nôtre. Ceci me paraît répondre parfaitement à l'esprit d'une gouvernance unitaire telle que prônée par notre nouveau Président.

La troisième, c'est **d'intervenir à tout moment en tant que députée, en parfaite coopération avec les élus locaux et les Associations, pour apporter des solutions aux cas les plus flagrants** du mal-logement et de la détresse sociale tels que vous les combattez au quotidien.

Espérant avoir ainsi répondu à vos interrogations et restant à votre disposition pour de plus amples développements je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de mes sentiments distingués en vous priant de la transmettre à vos Membres.

(F. Roure)